

# Rencontre du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Joachim

*Le jeudi 9 juin 2005 à 18 h 30  
Salle du conseil de Saint-Joachim, 172, rue de l'Église*

## **Compte rendu**

---

---

### **Présences**

#### **Membres**

|                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| M. Gaston Gagnon      | M. Bernard Paré  |
| M. Raymond Audet      | M. Loïc Lévesque |
| M. Richard Legault    | M. Robert Caron  |
| M. Jean-Claude Clouet | M. Marc Chaloult |

#### **Observateurs**

Mme Michèle Goyer  
M. Denis Robillard  
M. Benoît Delisle  
M. Eric Lehmann

---

### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 5 mai 2005
3. Désignation d'un président
4. Présentation des résultats du suivi environnemental
5. État des dépenses
6. Varia
7. Date de la prochaine rencontre

---

Suite à la visite du LES de Saint-Tite-des-Caps et du LET de Saint-Joachim entre 17h00 et 18h15, la rencontre du Comité de vigilance pour le lieu d'enfouissement de la Ville de Québec à Saint-Joachim s'est tenue le jeudi 9 juin 2005 à la Salle du conseil municipal de Saint-Joachim. L'activité s'est déroulée en soirée, de 18h30 à 21h00.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

- Aucun ajout, proposé par M. Chaloult, appuyé par M. Lévesque, adopté à l'unanimité.

### **2. Adoption du compte rendu de la réunion du 5 mai 2005**

- Ajout des statuts et règles de fonctionnement du comité de vigilance, version du 5 mai 2005.
- Proposé par M. Audet, appuyé par M. Paré, adopté à l'unanimité.

### **3. Désignation d'un président**

- M. Clouet propose M. Audet à titre de président. La proposition est appuyée par M. Gagnon.
- M. Paré propose M. Gagnon. La proposition est appuyée par M. Audet.
  - M. Gagnon accepte la proposition de nomination. M. Audet accepte la proposition de nomination mais se rallie par la suite à M. Gagnon.
- M. Gagnon est donc désigné à l'unanimité comme président du comité de vigilance.

### **Poste de secrétariat**

- Suite à la proposition reçue, il est décidé à l'unanimité que le travail de secrétariat sera effectué par l'Association des amis du cap Tourmente. Un rapport des activités de secrétariat sera remis au comité avant que l'Association des amis du cap Tourmente ne facture la Ville de Québec pour les services rendus.

### **4. Présentation des résultats du suivi environnemental**

M. Denis Robillard fait une présentation des résultats du suivi environnemental. À la suite de cette présentation, quelques questions d'éclaircissement ont été posées :

Question : Est-ce que d'autres piézomètres seront installés?

Réponse : Oui, ils seront inscrits dans la campagne de suivi.

Question : Est-ce que le but est de vérifier les effets du LES sur le LET?

Réponse : Oui, il faut s'assurer qu'il n'a pas de perturbation venant du LES pour ne pas avoir de problèmes au LET face aux normes du MDDEP. Il faut que les normes soient adaptées aux bruits de fonds existants pour comparer les données.

Question : Est-ce que les problèmes du LES devraient diminuer après l'installation des couches d'étanchéités?

Réponse : Oui, mais il faudra quand même établir des moyens de suivi en fixant le bruit de fonds pour les deux sites. Pour cela, il faudra comparer avec d'autres sites d'enfouissements. Des prélèvements dans les environs du site sont nécessaires pour comparer le niveau de la qualité de l'eau.

### **5. État des dépenses**

Il reste dans le budget du comité environ 13 200 \$. Les dépenses effectuées à ce jour concernent la rencontre public du 10 mars 2005, la location de la salle et les envoies postaux.

### **6. Varia**

#### Lettre du MDDEP

M. Robillard informe les membres du comité que le MDDEP refuse de participer au comité. La lettre que Mme Lise Monette a acheminée au comité est déposée.

#### Nouveau règlement sur les certificats d'autorisation au MDDEP

- Possible de le voir sur le site Internet du ministère

- L'information générale : <http://www.menv.gouv.qc.ca/matieres/elimination.htm>
- Le décret 1017-2002 : <http://www.menv.gouv.qc.ca/evaluations/decret/st-joachim.htm>
- Il sera important de rendre cette information disponible sur un site Internet du comité de vigilance.

#### Site Internet du comité de vigilance

- M. Chaloult propose que l'on rende accessibles tous les documents et rapports sur un site Internet du comité de vigilance. La proposition est appuyée par M. Legault et acceptée à l'unanimité.
  - M. Legault présente plusieurs possibilités de services pour concevoir, héberger et faire le suivi du site Internet en mentionnant que M. Audet a aussi la possibilité de faire le service.
  - M. Robillard fait remarquer qu'il doit réaliser un appel d'offre visant la création d'un site Internet pour le comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec et que celui-ci pourrait servir de base pour celui de notre comité.
  - Il est demandé que M. Robillard envoie au membre du comité l'appel d'offre par courriel pour révision.

#### **7. Date de la prochaine rencontre**

- M. Robillard mentionne que la prochaine rencontre pourrait être le 8 sept 2005. Cette date est proposée par M. Chaloult. M. Lévesque appuie la proposition qui est acceptée à l'unanimité.

#### Sujets pour les prochaines rencontres

- Suivi à la rencontre de M. Audet et M. Gagnon avec M. Winston Kelso au sujet de la résurgence sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord;
- Les nouveaux piézomètres;
- Relevé des anciens dépotoirs municipaux;